

LE COMMERCE EXTERIEUR DU TROISIEME TRIMESTRE 1951

L'amélioration des échanges extérieurs, constatée au cours du 1^{er} semestre 1951, ne s'est pas poursuivie pendant la période estivale. Si le fléchissement des exportations est un phénomène normal en cette période de l'année qui se situe entre les deux campagnes agricoles, le déficit de la balance commerciale du 3^{ème} trimestre dépasse cependant, en valeur absolue, celui des

deux premiers trimestres réunis, tandis que les importations ne sont couvertes par les exportations qu'à concurrence de 42 %, contre 50 % au cours du 3^{ème} trimestre 1950. Il s'ensuit une diminution du solde créditeur du compte d'opérations qui, de 6 milliards de francs, au 30 juin, passe à 306 millions de francs à la fin septembre.

RESULTATS GENERAUX DU COMMERCE EXTERIEUR
DES 9 PREMIERS MOIS DE 1950 ET DE 1951

P E R I O D E	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS		BALANCE	Couverture en valeur des importations par les exportations %
	Poids	Valeur	Poids	Valeur	Valeur	
	milliers de tonnes	millions de francs	milliers de tonnes	millions de francs		
1950 - 1 ^{er} semestre	881	55.202	3.082	34.189	— 24.013	57
1950 - 3 ^e trimestre	457	28.889	1.271	14.546	— 14.343	50
1950 - 9 premiers mois.	1.338	84.091	4.353	45.735	— 38.356	54
1951 - 1 ^{er} semestre	1.003	69.893	3.560	42.929	— 26.964	61
1951 - 3 ^e trimestre	708	48.424	1.611	20.540	— 27.884	42
1951 - 9 premiers mois.	1.711	118.317	5.171	63.469	— 54.848	54
Variations 9 prem. mois 1951/1950	+ 28 %	+ 41 %	+ 49 %	+ 39 %	///	///

I. — EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR

Deux facteurs déterminent toute évolution du commerce extérieur : — facteur volume — facteur prix. Nous allons les examiner successivement.

A. — Facteur « volume » : Evolution du volume des marchandises échangées.

Quoique très approximativement, le poids total des importations et des exportations en fournit déjà une idée ; il révèle un accroissement important des arrivages et une baisse légère des expéditions. L'indice du volume — qui mesure les variations des échanges, abstraction faite des fluctuations des prix — nous permet de préciser davantage les variations :

INDICE DU VOLUME — BASE 100 EN 1949

	1950	1951		
		1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.
Importations	107	91	146	157
Exportations	124	104	156	117

En gros, les importations se sont donc accrues de 30 % par rapport au 1^{er} semestre 1951, cependant que les exportations ont enregistré un recul de 10 % sur la même période.

A cette augmentation quantitative des importations, phénomène récent, participe l'ensemble des groupes de produits dans des proportions certes variables. Les

produits de consommation durables arrivent en première position : essentiellement voitures de tourisme (qui maintiennent leur progression rapide : 9.300 pour les 9 premiers mois seulement contre 7.600 pour l'année 1950 entière), et tissus (cotonnades en particulier). Viennent ensuite les produits énergétiques (combustibles liquides), les matières premières (ciments, produits chimiques, bois et fers) et les biens d'équipement (machines, moteurs et appareils de toutes sortes) liés, les uns et les autres, au développement de l'industrie marocaine. En dernier lieu, se placent les produits alimentaires, dont l'accroissement n'atteint pas, et de loin, le même rythme ; si les arrivages de café, de blé tendre et d'huile d'arachide sont en augmentation, ceux de thé et de sucre demeurent stationnaires.

La régression des exportations est, elle aussi, nouvelle, et se traduit par un retour à un niveau à peine supérieur à celui de l'an dernier :

INDICE DU VOLUME — BASE 100 EN 1949

EXPORTATIONS	1950	1951
1 ^{er} semestre	116	130
3 ^e trimestre	115	117

Mais cette équivalence ne vaut que pour l'ensemble et recouvre d'assez importantes modifications structurales de sens opposé. Les expéditions de produits alimentaires sont en recul ; il en est de même, quoique dans une bien moindre proportion, des autres produits d'origine agricole. Parmi les premiers, les conserves de poissons enregistrent un fléchissement sérieux, dû au retard de la campagne sardinière ; quant à la dimi-

nution des envois de légumes secs, elle est en liaison avec les récoltes correspondantes ; signalons toutefois, dans le même groupe, une augmentation des ventes d'orge et de sucres. Parmi les seconds, on relève des envois accrus de cuirs et peaux, et une régression des laines et poils en masse.

Les produits industriels poursuivent la progression déjà signalée : ils sont constitués essentiellement de produits miniers dont l'extraction et les ventes sont toujours favorisées par la demande extérieure et les hauts prix qu'ils connaissent actuellement.

B. — Facteur « prix » : Evolution des prix des marchandises échangées.

L'évolution des prix a continué d'être largement favorable aux exportations : en effet, le coefficient de hausse enregistré par les prix des marchandises exportées se situe toujours au-dessus de celui des marchandises importées.

	Indices des prix		Rapport
	Importations	Exportations	Indices des prix Exp. / Imp.
	100 en 1949		
1950 - 4 ^e trimestre	104	112	1,077
1951 - 1 ^{er} trimestre	112	122	1,089
1951 - 2 ^e »	115	124	1,078
1951 - 3 ^e »	119	131	1,101

Le commerce extérieur marocain — comme celui des pays, gros exportateurs de matières premières — continue donc de bénéficier de l'évolution récente des prix ; les « terms of trade » se sont fortement améliorés, en ce sens qu'une quantité moindre de marchandises doit être exportée pour compenser la valeur d'une même quantité de produits importés.

Autrement dit, l'accroissement récent du déficit commercial, s'il traduit, en partie, la hausse générale des prix, correspond surtout à une aggravation du commerce extérieur : diminution du volume des exportations et augmentation du volume des importations (les

hausse particulières subies par les prix à l'importation et à l'exportation agissant dans le sens d'une réduction du déficit).

**

II. — REPARTITION DES ECHANGES PAR PAYS

Dans ce domaine également, le commerce extérieur du 3^{me} trimestre, comparé à 1950, présente une physiologie assez particulière : la part de la zone franc devient prédominante aux exportations (qui semblaient auparavant s'orienter de plus en plus vers l'étranger), tandis qu'elle diminue sensiblement aux importations.

Cette tendance apparaît déjà dans l'évolution des indices du volume, bien qu'ils ne fassent ressortir que les échanges avec la France (qui représentent, il est vrai, la majeure partie du commerce avec la zone franc) :

INDICE DU VOLUME — BASE 100 EN 1949

	Importations		Exportations	
	France	Etran-ger	France	Etran-ger
1950	109	107	81	169
1951 - 1 ^{er} trimestre	88	101	61	165
1951 - 2 ^e »	149	148	114	198
1951 - 3 ^e »	149	194	90	130

Alors que le développement des importations était en 1950, et en volume, à peu près équivalent pour les deux provenances, le 3^{me} trimestre voit une progression des arrivages de l'étranger double de celle de France.

Au contraire, alors qu'en 1950 les ventes à l'étranger avaient été multipliées par 1,7 par rapport à 1949, elles se retrouvent à présent au coefficient 1,3, cependant que les envois vers la France enregistrent un gain de 11 % (indice 90 contre 81).

Les mêmes constatations se dégagent du tableau ci-après qui présente les variations intervenues en valeur du 1^{er} semestre au 3^{me} trimestre dans les parts respectives des différentes zones monétaires.

COMMERCE EXTERIEUR PAR ZONE MONETAIRE — 1951

	Importations		Exportations		Importations		Exportations	
	1 ^{er} sem.	3 ^e trim.						
	milliards de francs				%			
Franc	46,5	28,9	20,0	11,1	66,6	59,6	46,6	53,9
Sterling	2,6	1,7	8,7	3,3	3,7	3,5	20,3	16,0
Dollar	8,7	6,8	0,9	0,7	12,4	14,0	2,1	3,4
Divers	12,1	11,1	13,3	5,5	17,3	22,9	31,0	26,7
Etranger	23,4	19,6	22,9	9,5	33,4	40,4	53,4	46,1
Total	69,9	48,5	42,9	20,6	100	100	100	100

L'accroissement des importations en provenance de l'étranger n'affecte que les zones dollar et surtout « divers » (pays de l'O.E.C.E. en particulier), les achats effectués dans les pays de la zone sterling (Royaume-Uni principalement), quoique progressant en valeur absolue, voient au contraire leur part dans le total diminuer légèrement.

Aux exportations, l'on constate également une diminution du sterling et un accroissement du dollar. Toutefois, les ventes à destination des pays à devises diverses accusent un recul qui rend négatif le solde des échanges avec cette zone. Le même phénomène joue à l'égard des pays — autres que le Royaume-Uni — participants à l'O.E.C.E., jusque là débiteurs du Maroc.

Le commerce extérieur du Maroc a donc présenté au cours du 3^m trimestre 1951 les caractéristiques particulières suivantes :

— D'une part, la progression des exportations a fait place à un fléchissement, tandis que les importations ont au contraire augmenté ; d'où une aggravation sensible du déficit, contrastant avec sa précédente et progressive régression.

— D'autre part, l'apparition d'un solde négatif important vis-à-vis des pays à devises diverses et la réduction des échanges avec la zone sterling sont des faits nouveaux mais encore insuffisamment constatés pour qu'on puisse y voir une modification des courants commerciaux internationaux.

R. BLANC.

I. — IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS PAR GROUPEMENTS D'UTILISATION
9 PREMIERS MOIS — 1950 ET 1951

GROUPEMENTS D'UTILISATION	VALEUR		PROPORTION	
	1950	1951	1950	1951
	milliers de francs		%	
	I M P O R T A T I O N S			
Energie	4.582.014	6.109.610	5,4	5,2
<i>Matières premières et demi-produits :</i>				
— Pour l'industrie :				
D'origine industrielle	13.795.750	22.866.330	16,4	19,3
D'origine agricole	2.255.933	4.985.363	2,7	4,2
— Pour l'agriculture :				
D'origine industrielle	389.226	676.663	0,5	0,6
D'origine agricole	246.539	223.819	0,3	0,2
<i>Moyens d'équipement d'origine industrielle :</i>				
Pour l'industrie	16.107.116	22.185.198	19,2	18,8
Pour l'agriculture	1.734.732	1.914.776	2,1	1,6
<i>Produits de consommation :</i>				
— Durables	8.787.247	14.261.565	10,4	12,1
— Non durables :				
Pour l'alimentation humaine	21.861.954	24.998.994	26,0	21,0
Autres	14.330.709	20.094.293	17,0	17,0
Total	84.091.220	118.316.611	100,0	100,0
	E X P O R T A T I O N S			
Energie	408.178	799.748	0,9	1,3
<i>Matières premières et demi-produits :</i>				
— Pour l'industrie :				
D'origine industrielle	15.204.278	24.803.962	33,2	39,1
D'origine agricole	3.816.386	6.180.806	8,3	9,7
— Pour l'agriculture :				
D'origine industrielle	30.108	468.287	0,1	0,7
D'origine agricole	1.543.171	2.390.173	3,4	3,8
<i>Moyens d'équipement d'origine industrielle :</i>				
Pour l'industrie	188.007	194.797	0,4	0,3
Pour l'agriculture	17.765	10.877	0,0	0,0
<i>Produits de consommation :</i>				
— Durables	396.177	608.871	0,9	1,0
— Non durables :				
Pour l'alimentation humaine	23.669.590	27.134.377	51,8	42,7
Autres	461.429	877.371	1,0	1,4
Total	45.735.089	63.469.269	100,0	100,0

II. — BALANCE COMMERCIALE — 9 PREMIERS MOIS — 1950 ET 1951

P A Y S	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS		BALANCE	
	1950	1951	1950	1951	1950	1951
	milliers de francs					
<i>France et Union française :</i>						
France	50.409.408	68.353.134	17.136.128	24.202.216	— 33.273.280	— 44.150.918
Algérie	1.640.380	2.003.071	1.570.932	2.000.308	— 69.448	— 2.763
Tunisie	753.747	25.614	379.425	466.716	— 374.322	+ 441.102
A.O.F.	2.278.816	3.116.776	1.984.423	3.009.121	— 294.393	— 107.655
A.E.F.	116.547	142.708	202.843	215.828	+ 86.296	+ 73.120
Réunion	1.370.750	1.150.973	26.865	34.092	— 1.343.885	— 1.116.881
Indochine	168.330	127.346	343.200	484.326	+ 174.870	+ 356.980
Cameroun	20.317	130.457	244.277	366.649	+ 223.960	+ 236.192
Indes françaises ..	90.407	226.023	98	1.803	— 90.309	— 224.220
Autres	146.914	144.931	130.004	239.603	— 16.910	+ 94.672
Total ...	56.995.616	75.421.033	22.018.195	31.020.662	— 34.977.421	— 44.400.371
<i>Zone sterling :</i>						
Royaume Uni ...	1.238.375	2.361.159	6.706.511	10.423.119	+ 5.468.136	+ 8.061.960
Union Indienne ...	362.174	973.824	766	118.164	— 361.408	— 855.660
Union Sud-Afric..	26.304	449.032	570.689	812.267	+ 544.385	+ 363.235
Ceylan	2.314	21.758	18.909	224.991	+ 16.595	+ 203.233
Territ. brit. d'Afr.	6.123	12.818	457.649	208.333	+ 451.526	+ 195.515
Autres	54.884	450.295	221.187	256.583	+ 166.303	— 193.712
Total ...	1.690.174	4.268.886	7.975.711	12.043.457	+ 6.285.537	+ 7.774.571
<i>Zone dollar :</i>						
U.S.A.	7.287.358	9.763.081	748.681	1.365.004	— 6.538.677	— 8.398.077
Cuba	5.383.721	4.791.804	79.021	50.082	— 5.304.700	— 4.741.722
Vénézuéla	4.455	479.146	3.708	10.227	— 747	— 468.919
Canada	83.074	121.414	6.300	157.501	— 76.774	+ 36.087
Mexique	126.728	185.675	11	11.397	— 126.717	— 174.278
Autres	122.259	132.515	25.620	21.431	— 96.639	— 112.084
Total ...	13.007.595	15.473.635	863.341	1.615.642	— 12.144.254	— 13.857.993
<i>O.E.C.E. :</i>						
Allemagne	675.553	1.738.110	4.690.863	3.608.364	+ 4.015.310	+ 1.870.254
Union Belgo-Lux.	1.821.501	3.172.927	1.621.506	2.611.565	— 199.995	— 561.362
Italie	1.107.004	2.499.594	1.003.248	2.724.396	— 103.756	+ 224.802
Pays-Bas	1.111.679	2.283.180	1.373.092	2.605.214	+ 261.413	+ 322.034
Portugal	687.141	1.536.060	471.822	566.688	— 215.319	— 969.372
Autres	2.111.731	3.258.846	3.156.588	2.973.520	+ 1.044.857	— 285.326
Total ...	7.514.609	14.488.747	12.317.119	15.089.747	+ 4.802.510	+ 601.030
<i>Divers :</i>						
Chine	2.571.497	2.876.071	153	—	— 2.571.344	— 2.876.071
Argentine	270.956	1.974.977	—	23.834	— 270.956	— 1.948.143
Espagne	268.982	789.566	987.102	957.506	+ 718.120	+ 167.940
Tchécoslovaquie .	347.485	659.428	45.181	196.613	— 302.304	— 462.815
Finlande	169.461	459.165	195.884	647.230	+ 26.423	+ 188.065
Brésil	366.059	626.668	316.626	350.769	— 49.433	— 275.899
Japon	473.916	598.208	250.712	—	— 223.204	— 598.208
Pologne	34.962	51.763	183.216	576.253	+ 148.254	+ 524.490
Egypte	7.137	36.180	94.418	419.124	+ 87.281	+ 382.944
Autres	372.771	595.314	487.431	528.432	+ 114.660	— 66.882
Total ...	4.883.226	8.664.340	2.560.723	3.699.761	— 2.322.503	— 4.964.579
TOTAL général ...	81.091.220	118.316.611	45.735.089	63.469.269	— 38.356.131	— 54.847.342

III. — PRINCIPAUX PRODUITS IMPORTES AU COURS DES 9 PREMIERS MOIS — 1950 ET 1951

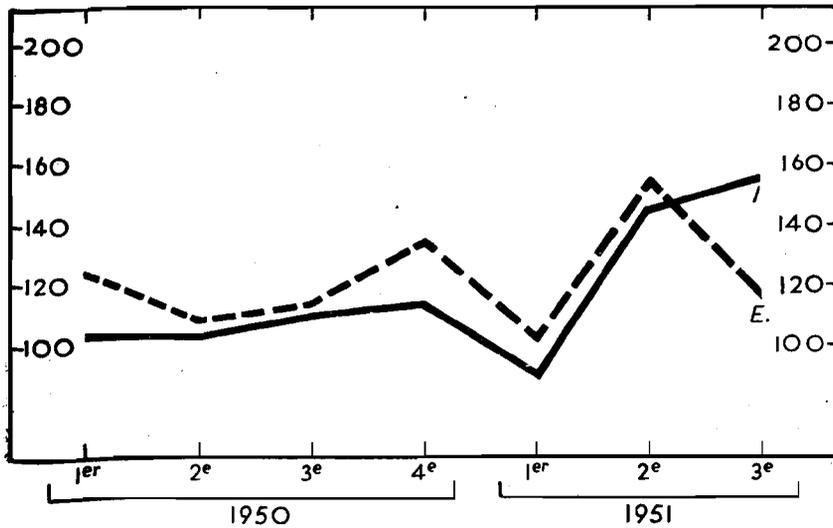
P R O D U I T S	P O I D S		V A L E U R	
	1950	1951	1950	1951
	tonnes		millions de francs	
Essence	151.432	179.999	2.373	3.410
Gasoil et fuel-oil	188.105	178.694	1.472	1.819
Ciment	159.250	347.808	921	2.107
Produits chimiques	17.585	33.061	715	1.617
Papiers matières premières	11.494	16.472	657	1.613
Fers } Fils, barres palplanches	45.360	74.418	1.292	2.419
et aciers } Plats, tôles, feuillards	21.391	27.382	1.387	1.721
} Tubes et tuyaux	40.688	19.249	594	1.235
Bois bruts, équarris ou sciés	84.852	115.325	1.120	2.272
Pneumatiques	2.600	3.492	821	1.717
Chaudières	1.173	3.191	305	991
Machines et appareils divers	11.477	14.860	3.495	4.448
Pièces détachées	1.841	2.167	1.281	1.534
Moteurs électriques	1.564	3.129	837	1.759
Matériel ferroviaire roulant	5.353	5.261	1.297	1.391
Voitures industrielles	nb : 3.720	nb : 3.456	2.140	2.409
Machines agricoles	3.498	3.880	792	966
Voitures de tourisme	nb : 5.327	nb : 9.338	2.038	4.561
Café	1.656	3.101	451	1.078
Thé	7.600	7.438	3.044	3.230
Blé tendre	31.290	72.524	734	1.634
Arachides	13.779	8.696	952	857
Huile d'arachide alimentaire	4.598	8.640	761	1.764
Sucres	154.919	149.298	10.766	10.702
Tissus de laine	457	457	990	1.260
Tissus de coton	6.000	7.765	4.917	6.896
Tissus imprimés	1.171	1.981	1.495	2.736

IV. — PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTES AU COURS DES 9 PREMIERS MOIS — 1950 ET 1951

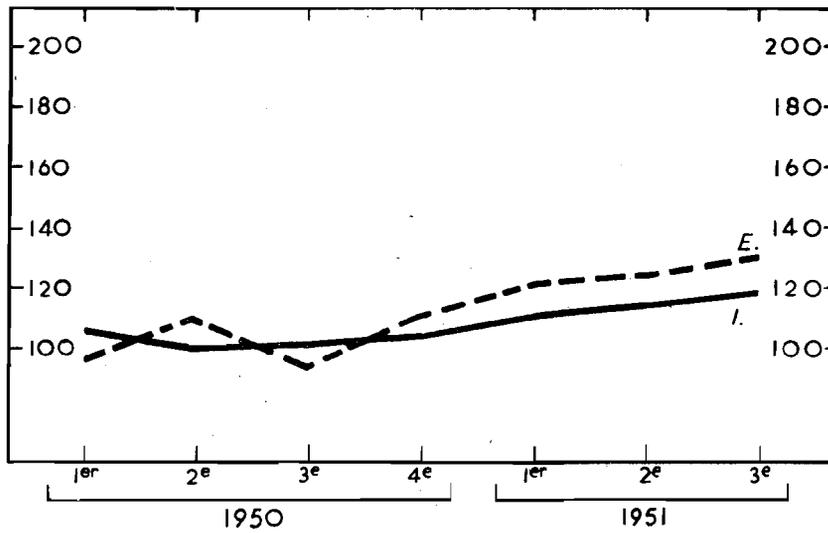
P R O D U I T S	P O I D S		V A L E U R	
	1950	1951	1950	1951
	tonnes		millions de francs	
Phosphates	2.910.544	3.340.227	8.960	12.119
Minerai de manganèse	198.298	265.227	1.772	2.773
Minerai de plomb	43.202	39.800	1.652	2.017
Cuir et peaux chaulés	320	867	420	1.075
Déchets de laine	1.276	3.784	281	2.056
Plomb métal	8.763	6.935	691	784
Crin végétal	35.694	42.618	786	1.098
Laines et poils en masse	3.447	3.212	1.184	1.925
Tomates	37.191	32.632	1.497	1.731
Pommes de terre	20.756	26.257	452	623
Légumes secs	40.059	40.757	1.047	1.343
Agrumes	91.232	73.974	2.189	2.270
Orge	215.571	242.382	3.428	6.277
Maïs	49.922	34.726	789	1.078
Poissons en conserve	39.110	29.915	6.665	5.759
Sucres	16.695	21.317	1.312	1.662

COMMERCE EXTERIEUR

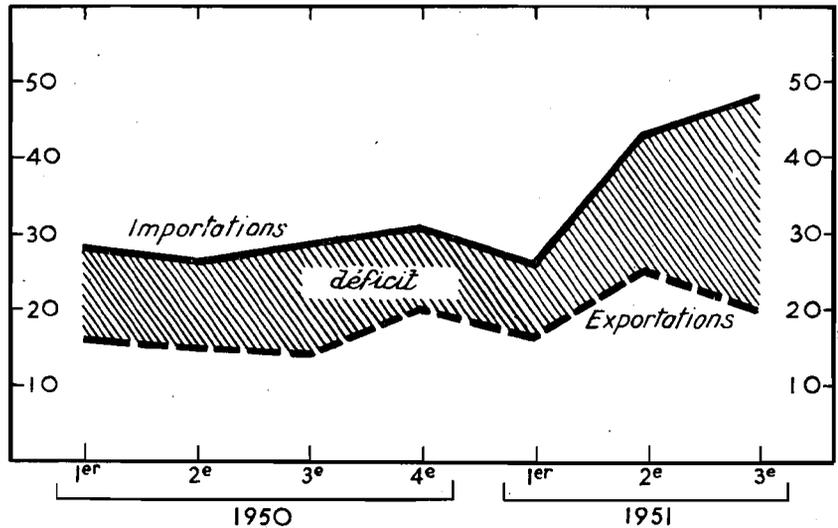
INDICE DU VOLUME 100 en 1939



INDICE DES PRIX DES MARCHANDISES ECHANGEES 100 en 1939



VALEUR DES ECHANGES milliards de francs



INDICE DU COMMERCE EXTERIEUR DU MAROC

(Base 100 en 1949)

a) Indice du volume

ANNEE ET TRIMESTRE	IMPORTATIONS							
	France	Etranger	Total général	DONT				
				Energie	Mat. premières et demi-produits	Moyens d'équip.	Produits destinés à l'alim. humaine	Autres prod. de consom.
1950 - 1 ^{er} trimestre..	109	96	103	130	94	87	115	110
1950 - 2 ^e »	98	104	102	106	86	91	124	107
1950 - 3 ^e »	109	120	110	130	106	99	115	135
1950 - 4 ^e »	120	108	114	125	85	93	117	133
1950	109	107	107	123	93	93	118	121
1951 - 1 ^{er} trimestre..	88	101	91	92	81	76	97	106
1951 - 2 ^e »	149	148	146	145	139	144	132	160
1951 - 3 ^e »	149	194	157	159	149	145	127	201

ANNEE ET TRIMESTRE	EXPORTATIONS					
	France	Etranger	Total général	DONT		
				Produits destinés à l'alim. humaine	Autres produits d'origine agricole	Autres produits
1950 - 1 ^{er} trimestre	92	164	124	137	95	110
1950 - 2 ^e »	85	135	108	101	129	116
1950 - 3 ^e »	61	163	115	105	191	114
1950 - 4 ^e »	88	213	135	120	214	142
1950	81	169	121	116	157	121
1951 - 1 ^{er} trimestre	61	165	104	83	154	129
1951 - 2 ^e »	114	198	156	121	253	193
1951 - 3 ^e »	90	130	117	87	184	152

b) Indice des prix

ANNEE ET TRIMESTRE	IMPORTATIONS					Total
	Energie	Matières premières et demi-produits	Moyens d'équipement	Produits destinés à l'alimentation	Autres produits de consommation	
1950 - 1 ^{er} trimestre	108	104	122	105	101	107
1950 - 2 ^e »	105	95	111	100	98	101
1950 - 3 ^e »	106	104	115	100	92	102
1950 - 4 ^e »	112	102	118	106	96	104
1950	108	102	116	103	97	104
1951 - 1 ^{er} trimestre	124	113	124	109	107	112
1951 - 2 ^e »	130	120	119	113	110	115
1951 - 3 ^e »	136	137	115	118	108	119

ANNEE ET TRIMESTRE	EXPORTATIONS			
	Produits destinés à l'alimentation	Autres produits d'origine agricole	Autres produits	Total
1950 - 1 ^{er} trimestre	92	124	103	97
1950 - 2 ^e »	98	113	110	110
1950 - 3 ^e »	78	138	105	95
1950 - 4 ^e »	107	124	116	112
1950	94	128	108	102
1951 - 1 ^{er} trimestre	112	122	133	122
1951 - 2 ^e »	126	136	119	124
1951 - 3 ^e »	121	167	131	131

EXPORTATION DE VINS DU MAROC (1)

	Vins ordinaires	Vins mousseux	Vins de liqueurs et similaires	Total
1936 Poids (en tonnes)	4.666	3	0,2	4.669
Valeur (en milliers de francs)	3.732	35	2	3.769
1937 Poids (en tonnes)	7.699	1,5	2	7.702
Valeur (en milliers de francs)	2.976	6	5	2.987
1938 Poids (en tonnes)	15.854	5	2	15.861
Valeur (en milliers de francs)	13.311	12	10	13.333
1948 Poids (en tonnes)	166	1,4	3.540	3.707
Valeur (en milliers de francs)	8.323	192	175.059	183.574
1949 Poids (en tonnes)	722	0,03	1.546	2.268
Valeur (en milliers de francs)	34.488	6	92.418	127.912
1950 Poids (en tonnes)	4.856	0,5	1.272	6.128
Valeur (en milliers de francs)	150.851	55	95.393	246.299
1951 - 1 ^{er} semestre Poids (en tonnes)	9.195		544	9.739
Valeur (en milliers de francs)	334.942	1	46.397	381.340

(1) Source : Office chérifien de contrôle et d'exportation, et bureau des vins et alcools.

GENERALITES SUR L'EXPORTATION DES VINS DU MAROC (1)

De par la répartition géographique de ses vignobles le Maroc exporte une faible partie de ses vins, par le port de Nemours, sur la Méditerranée, et tout le reste par les ports atlantiques de Fédala et éventuellement Port-Lyautey et Casablanca.

Nemours est l'exutoire normal du Maroc Oriental (Berkane, Beni-Snassen).

Fédala, spécialisé dans la manutention des liquides, est devenu le principal port d'exportation des vins en vrac. Accessible par n'importe quel temps il est doté d'un chai de stockage de 11.000 kectos

Port-Lyautey, bien que plus près des gros centres producteurs de vins, présente, outre l'inconvénient d'être sur un fleuve très capricieux, les dangers de la barre et les aléas de la marée, qui retardent souvent l'entrée ou la sortie des navires.

Quant à Casablanca, dont on sait l'énorme trafic des marchandises diverses, il ne se prête qu'à de rares embarquements de futaille à destination de l'Afrique Noire.

I. — OPERATIONS PRECEDANT L'EXPORTATION

L'arrêté interministériel du 13 septembre 1948 (J.O. du 8 octobre) fixe les contingents à admettre annuellement, et ces contingents concernent les expéditions à destination de la Métropole, de l'Algérie et des

(1) Source : Office chérifien de contrôle et d'exportation et bureau des vins et alcools.

départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion.

Ce contingent, admis en franchise des droits de douane, est fixé actuellement à 1.000.000 hl.

L'exportation est soumise au régime des licences. Ces dernières sont accordées par le bureau des vins et alcools et contre-signées par le service du commerce à Casablanca.

Chaque déclaration en douane doit porter le degré alcoolique, car les services classent les vins dans leurs statistiques en deux catégories :

- vins titrant moins de 12° (les 12° couverts inclus) ;
- vins titrant plus de 12° (partir de 12°1 couverts).

Le vin destiné à l'exportation fait l'objet, dans les caves, d'un prélèvement d'échantillon effectué par l'office chérifien d'exportation et analysé par le laboratoire de cet organisme.

Outre les analyses d'acidité totale, fixe, volatile, de la teneur alcoolique, des matières réductrices et des sulfates, les échantillons sont soumis à un essai de conservation à l'étuve. Tout vin ne répondant pas à ces normes et ne satisfaisant pas à l'épreuve de conservation est refoulé.

De la cave du récoltant au chai portuaire, le vin transporté par camion-citerne ou wagon-réservoir, est accompagné d'un titre de transport délivré sur des carnets à souches à la marque du bureau des vins et alcools. Sur cette pièce figurent le degré alcoolique, le

volume et le numéro de l'analyse A.V. (arrêté viziriel) dont le produit a fait l'objet, au laboratoire officiel de chimie agricole.

Après l'exportation, ces bons, estampillés par la douane, sont retournés à l'inspection de la répression des fraudes de leur région d'origine.

La douane ne délivre un certificat d'origine qu'après accord de l'O.C.E. Ce certificat porte la mention :

« Vins inclus dans le contingent admis en franchise de droits de douane ».

La reconnaissance des volumes se fait par la douane immédiatement avec l'embarquement dans les cuves du chai portuaire, dûment épalées par les services des poids et mesures du Protectorat.

Si le chargement du bateau se fait directement par camion-citerne ou wagon-réservoir, les tables d'épalement de ces contenants font foi des volumes embarqués.

Des échantillons témoins sont prélevés à bord par la douane et envoyés au laboratoire officiel pour contrôler les degrés indiqués par le chargeur sur les déclarations.

II. — TARIF DU CHAI DE PASSAGE

(Société privée)

Il s'agit du tarif de passage, valable à dater du 1^{er} septembre 1951, et comprenant les opérations suivantes :

- réception du vin en chai par camion-citerne ou wagon-réservoir ;
- stockage pendant 10 jours francs ;
- chargement par pipeline sur tanker ;
- formalités de transit, aconage, assurances, etc...
- Soit : 65 frs pour moins de 2.000 hl., 58 frs entre 2.000 et 5.000 hl., 55 frs pour 1 tanker de 5.000 hl., 50 frs pour 2 tankers, soit 10.000 hl. minimum.

Il faut ajouter, à ces frais, ceux résultant des opérations suivantes :

- *pompage direct des camions ou wagons sur bateau* : 25 frs l'hl., plus les formalités de transit, variables suivant l'importance du chargement ;
- *location du chai*. — Dans le cas où le vin resterait plus de 10 jours, les tarifs de location sont les suivants :
 - du 11^{me} au 20^{me} jour : 1 fr. 75 par hl. et par jour ;
 - du 21^{me} au 30^{me} jour : 7 frs par hl. et par jour ;
 - au delà du 31^{me} jour : 4 frs par hl. et par jour.

III. — TARIFS DE TRANSPORT DES VINS

- 1^o *par camion-citerne* : 1 fr. 40 par hectokilomètre. Le tarif officiel du bureau central des transports est, en ce moment, de 300 frs par hl. pour Meknès-Fédala (207 km.) ;
- 2^o *par wagon-réservoir*, pour la même distance, 137 frs par hl. Ce prix se décompose ainsi :
 - traction : 107 frs ;
 - location : 5 frs par hl. et par jour, la rotation étant au maximum de 6 jours.

IV. — TAXES A LA SORTIE

Les vins et mistelles sont passibles à leur sortie du Maroc des taxes suivantes :

- taxes de statistiques (douane) : 0,50 % ad valorem ;
- taxes de l'O.C.E. : 0,75 % ad valorem.

HENRI LAVERTY,
Ingénieur I.A.A.

TABLEAU COMPARATIF DES EXPORTATIONS DE CONSERVES DE POISSON AU COURS DU MOIS DE JUIN, JUILLET ET AOUT 1950 ET 1951 (1)

(EXPRIMEES EN CAISSES)

ANNEES	MOIS DE			TOTAL
	Juin	Juillet	Août	
1950	107.624	124.207	474.197	706.028
1951	75.808	174.801	148.327	398.936 (2)

(1) Relevé des exportations contrôlées par l'O.C.E. (source : bulletin mensuel d'information de l'O.C.E., n° 40, septembre 1951).

(2) Dont 393.387 caisses de conserves de sardines, et 5.405 caisses de conserves de thon.

EVOLUTION DES ECHANGES ENTRE L'AFRIQUE DU NORD ET LES PAYS-BAS (1)

L'année 1950 a été marquée par un développement considérable du commerce entre les Pays-Bas et l'Afrique du Nord. Telle est l'impression première que l'on

recueille en examinant les résultats de l'année écoulée comparés à ceux des années 1949 et 1938 (2).

BALANCE DES ECHANGES ENTRE L'AFRIQUE DU NORD ET LES PAYS-BAS

P A Y S	EXPORTATIONS A DESTINATION DES PAYS-BAS (en 1.000 florins) (2)			IMPORTATIONS EN PROVENANCE DES PAYS-BAS (en 1.000 florins) (2)		
	1938	1949	1950	1938	1949	1950
Maroc	4.066 (1)	17.637	27.120	3.476 (1)	6.419	17.419
Algérie	916	9.557	22.106	974	5.995	17.546
Tunisie	2.059	9.229	11.939	1.213	2.403	5.718
Total A.F.N.	7.041	36.423	61.165	5.663	14.817	40.683

(1) *Tanger inclus.*

Les caractéristiques essentielles de l'évolution des échanges entre les trois territoires et la Hollande, que l'on peut aisément dégager des chiffres repris ci-dessus, peuvent être brièvement résumées comme suit :

1° Le volume total des échanges (plus de 100 millions de florins en 1950) a doublé par rapport à 1949, et représente huit fois sa valeur de 1938. Compte tenu de la dépréciation qui a affecté le florin on peut estimer, très approximativement, qu'en valeur relative le commerce entre les Pays-Bas et l'Afrique du Nord est, actuellement, entre deux et trois fois plus important qu'avant guerre.

2° Les exportations de l'Afrique du Nord en 1950 ont progressé en valeur de près de 70 % par rapport à l'année précédente, mais les fournitures des Pays-Bas ont, pendant la même période, pris un essor beaucoup plus considérable, le chiffre des ventes néerlandaises atteint en effet presque le triple du total enregistrée en 1949.

3° La balance commerciale reste cependant favorable à l'Afrique du Nord, dont le solde créditeur dépasse encore vingt millions de florins, soit près de deux milliards de francs.

4° Les parts respectives des trois territoires dans

l'ensemble des exportations nord-africaines aux Pays-Bas s'établissent, en 1950, comme suit :

- Maroc = 44 %
- Algérie = 36 %
- Tunisie = 20 %

5° Bien que chacun des territoires nord-africains ait amélioré sensiblement sa position sur le marché néerlandais au cours de l'année écoulée, c'est indiscutablement l'Algérie qui a réalisé les progrès les plus substantiels.

6° Alors qu'en 1938, l'Afrique du Nord (Tanger inclus) prenait rang à la 25^{me} place dans la liste des pays fournisseurs du marché néerlandais, elle occupe, en 1950 (Tanger exclus), la dix-neuvième place.

7° Les exportations de l'Afrique du Nord vers les Pays-Bas représentent, avec 60 millions de florins, près de 1/6 des exportations de la France métropolitaine, qui se sont élevées, en 1950, à 373 millions de florins.

**

**I. — LE COMMERCE
ENTRE LE MAROC ET LES PAYS-BAS**

A. — EVOLUTION DE LA BALANCE COMMERCIALE.

Bien que le solde créditeur du Maroc dans la balance des échanges hollando-marocains soit, en 1950, un peu inférieur au chiffre atteint l'an dernier, l'évolution du commerce entre les deux pays, telle qu'elle ressort du tableau ci-après, peut être considérée comme très satisfaisante pour les deux parties.

BALANCE COMMERCIALE DES ECHANGES ENTRE LE MAROC ET LES PAYS-BAS
(En milliers de tonnes et de florins)

	1938 (1)		1948		1949		1950		%(2)
	Tonnage	Valeur	Tonnage	Valeur	Tonnage	Valeur	Tonnage	Valeur	
Exportations vers les Pays-Bas ..	216	4.066	233	11.260	324	17.637	355	27.120	+ 53 %
Importations en prov. des Pays-Bas ..	26	3.476	6	5.852	17	6.419	37	17.419	+ 170 %
Solde crédit. du Maroc ..		590		5.408		11.218		9.701	

(1) *Tanger inclus.*

(2) *Pourcentage d'augmentation en valeur en 1950 par rapport à 1949.*

1° Les exportations marocaines, en progression constante depuis trois ans, se sont particulièrement développées en 1950. On remarque, en outre, que cette augmentation est beaucoup plus sensible en valeur qu'en tonnage, le prix de la tonne expédiée est en effet passé de 54 florins, en 1949, à 76 florins, en 1950.

Cette augmentation de la valeur unitaire en florins des produits exportés par le Maroc s'explique, en partie, par la dévaluation néerlandaise de septembre 1949, mais également par l'introduction, sur le marché, de produits d'une plus grande valeur intrinsèque.

2° Les importations au Maroc de produits néerlandais qui, en 1948 et 1949, étaient restées à un niveau exceptionnellement bas, nettement inférieur à celui d'avant-guerre, se sont considérablement accrues en 1950, atteignant un tonnage égal et un montant supérieur en valeur relative, aux chiffres de l'année 1938.

3° Le solde créditeur de la balance commerciale est en diminution par rapport à l'an dernier, mais ceci est dû uniquement à l'augmentation de nos achats aux Pays-Bas et il n'y a pas lieu de s'alarmer de cette situation d'autant plus que l'excédent (95 millions de florins) est encore très substantiel.

B. — EVOLUTION DES IMPORTATIONS AU MAROC DE PRODUITS NÉERLANDAIS.

Le montant des achats effectués par le Maroc aux Pays-Bas est passé de 6.400.000 florins, en 1949, à 17.500.000, en 1950. Ce développement remarquable des ventes néerlandaises, résultat de l'attitude libérale adoptée par la France dans la négociation des accords commerciaux avec les Pays-Bas, prouve, s'il en était besoin, que l'octroi au Protectorat d'importants contingents à l'importation de produits hollandais était amplement justifié.

On retrouve, au premier rang des fournitures de la Hollande, les articles traditionnels d'exportation de ce pays, et notamment les produits laitiers qui, à eux seuls, interviennent pour 43 % dans le montant total des achats du Maroc qui se sont répartis de la façon suivante :

— sucre	= 25 %
— lait condensé	= 20 %
— beurre	= 13 %
— fromage	= 10 %
— farines préparées	= 5 %
— produits pétroliers	= 5 %
— pommes de terre de semence	= 3 %

Viennent ensuite :

— les cotonnades, l'étain, le matériel électrique et divers produits industriels, mais pour des montants sensiblement analogues à ceux enregistrés l'année précédente, alors que pour les principaux postes énumérés plus haut, la progression est de l'ordre du triple du volume enregistré en 1949, exception faite pour le sucre qui constitue un courant nouveau de l'exportation néerlandaise.

L'essor des fournitures hollandaises au Maroc, amorcé en 1950, ne fera sans doute que croître en 1951 à la faveur des contingents accordés au pays dans le dernier accord commercial. C'est là une évolution dont on peut se féliciter sans réserve car les économies marocaine et hollandaise sont complémentaires à bien des égards, et les deux pays ne peuvent que tirer avantage d'un resserrement des contacts commerciaux.

C. — EVOLUTION DES EXPORTATIONS MAROCAINES A DESTINATION DES PAYS-BAS.

PRINCIPALES EXPORTATIONS DU MAROC A DESTINATION DES PAYS-BAS (Années 1949 et 1950)

P R O D U I T S	1 9 4 9		1 9 5 0		Pourcentage en valeur par rapport au total 1950
	Quantités (en tonnes)	Valeur (milliers de florins)	Quantités (en tonnes)	Valeur (milliers de florins)	
Total	324.810	17.637	355.511	27.120	100 %
Phosphates	312.260	13.397	313.052	14.595	54 %
Légumes secs	70	44	27.272	7.892	29 %
Caroubes	—	—	5.306	818	3 %
Produits de liège	894	472	2.047	736	2,7 %
Farines de poissons	712	254	1.444	589	2,1 %
Minerais de zinc	—	—	1.915	472	1,7 %
Crin végétal	2.157	625	1.424	432	1,6 %
Minerais de manganèse	—	—	1.325	266	0,9 %
Maroquinerie — sacs (unité)	35.527	133	31.685	129	—
— autres (tonnes)	8	143	8	127	—
Tapis de laine (m2)	6.431	212	4.845	184	—
Alpistes	—	—	739	150	—
Agrumes	—	—	175	97	—
Conserves de sardines	55	137	26	61	—

L'année 1950, marquée par les libérations consenties par le Gouvernement néerlandais en application des recommandations de l'O.E.C.E., a permis aux exportateurs marocains de développer leurs expéditions dans plusieurs secteurs, mais, surtout, d'effectuer des livraisons massives de légumes secs et de caroubes dont les Pays-Bas ont le plus grand besoin pour l'alimentation de leur cheptel.

Les exportations marocaines, qui avaient représen-

té, en 1949, 17,6 millions de florins (dont 76 % de phosphates), ont atteint, en 1950, 27 millions de florins (dont 54 % seulement de phosphates et 32 % de légumes secs et caroubes).

Par ailleurs, on enregistre des progrès sensibles pour le liège et les farines de poissons, ainsi que des fournitures de minerais de zinc et de manganèse.

On relève, par contre, une régression notable des ventes de crin végétal et de sardines. Si, pour ce

dernier article, la diminution de nos expéditions peut s'expliquer par le contingentement, il n'en est pas de même pour le crin végétal dont le tonnage livré est tombé de 2.157 t., en 1949, à 1.424 t., en 1950, du fait de la concurrence des exportateurs de Tanger qui, par leur politique de vente à bas prix, ont réussi à supplanter les industriels marocains sur un marché où ils jouissaient, jusqu'à ce jour, d'un quasi monopole.

Une légère diminution affecte également les expéditions de maroquinerie et de tapis.

Enfin, on soulignera l'apparition d'exportations d'agrumes, pour un tonnage encore très faible, mais qui révèle cependant l'effort qui a été fait pour introduire les oranges et citrons marocains sur le marché hollandais.

**

II. — LE COMMERCE
ENTRE L'ALGERIE ET LES PAYS-BAS

A. — EVOLUTION DE LA BALANCE COMMERCIALE.

La valeur des échanges entre l'Algérie et la Hollande, qui représentait, pour la moyenne des années 1948 et 1949, environ 13 millions de florins, est, en 1950, de près de 40 millions de florins.

Le rapprochement de ces deux chiffres traduit bien le développement considérable qu'a pris le commerce entre les deux pays au cours de l'année écoulée.

Le tableau comparé des balances commerciales de ces dernières années montre, en outre, que si les Pays-Bas, qui ont presque triplé leurs expéditions par rapport à l'année précédente, sont les premiers bénéficiaires de cette situation, l'Algérie n'en a pas moins réalisé des progrès remarquables sur le marché néerlandais.

BALANCE COMMERCIALE ALGERIE — PAYS-BAS

(En milliers de tonnes et de florins)

	1938		1948		1949		1950		% (1)
	Tonnage	Valeur	Tonnage	Valeur	Tonnage	Valeur	Tonnage	Valeur	
Exportations sur les Pays-Bas ..	75	916	205	7.806	208	9.557	300	82.100	+ 131 %
Importations des Pays-Bas	10	974	1,8	3.400	14	5.995	27	17.419	+ 192 %
Solde crédit. de l'Algérie				4.406		3.562		4.687	
Solde débit. de l'Algérie		58							

(1) Pourcentage d'augmentation en valeur, en 1950, par rapport à 1949.

L'examen du tableau ci-dessus permet de dégager les principaux aspects de l'évolution des échanges hollando-algériens :

1° Les achats de l'Algérie aux Pays-Bas ont doublé en volume et presque triplé en valeur, par rapport à 1949.

2° Les exportations algériennes à destination des Pays-Bas, de leur côté, ont plus que doublé en valeur pour une augmentation en volume de l'ordre de 50 % : l'ensemble des produits exportés par l'Algérie, en 1950, a donc présenté une valeur à la tonne nettement supérieure à celle de l'année précédente (72 florins en 1950, contre 45 florins en 1949). Ceci s'explique, en partie, par la dévaluation néerlandaise de septembre 1949, mais également par l'introduction sur le marché d'articles d'une plus grande valeur intrinsèque.

3° La balance commerciale, qui, avant-guerre, se soldait chaque année par un déficit pour l'Algérie, s'est inversée et fait apparaître, depuis trois ans, un solde créditeur qui, en 1950, est supérieur d'un million de florins à celui de l'année précédente et ce, en dépit de l'augmentation considérable des ventes néerlandaises à l'Algérie.

4° Si l'on compare les résultats de l'année 1950 à ceux de l'année 1938, on s'aperçoit qu'il n'y a aucune

commune mesure entre le volume actuel des échanges et celui d'avant-guerre. Compte tenu de la dépréciation qui a affecté le florin depuis 1938, on peut évaluer entre 4 et 5 le coefficient d'augmentation des échanges commerciaux entre les deux pays par rapport à l'avant-guerre.

C'est là un résultat qu'il convient de souligner tout particulièrement d'autant plus que, sur cette base de comparaison, c'est l'Algérie qui, des deux partenaires, a enregistré les progrès les plus remarquables ; ses exportations ont, en effet, représenté, en 1950, en valeur absolue plus de 30 fois la valeur moyenne des années 1938 et 1939, alors que les fournitures néerlandaises ne sont qu'au coefficient 12 par rapport à la même période.

B. — EVOLUTION DES IMPORTATIONS EN ALGERIE DE PRODUITS NÉERLANDAIS.

Les Pays-Bas ont largement profité des possibilités nouvelles qui leur étaient offertes en Algérie en 1950, à la suite de l'ouverture de contingents sensiblement plus larges que ceux qui avaient été prévus aux précédents accords commerciaux.

Les ventes néerlandaises sont passées d'environ 6 millions de florins, en 1949, à près de 17,5 millions de

florins, en 1950, et ce, principalement en raison du développement des fournitures de produits laitiers qui, à eux seuls, représentent plus de 60 % du montant total des expéditions.

La répartition des importations de produits hollandais en Algérie a revêtu, en 1950, l'aspect suivant :

— beurre	= 30 %
— fromage	= 17 %
— lait condensé	= 14 %
— navires	= 13 %
— produits pétroliers	= 5 %
— plants de pommes de terre	= 3 %
— farines préparées	= 3 %

Viennent ensuite :

— l'étain, les produits chimiques, des chaussures de toile et articles textiles pour des valeurs assez

faibles ; les fournitures de matériel électrique et produits textiles, notamment, s'inscrivent en baisse par rapport à l'année précédente.

A en juger par la nature des produits livrés en 1950 par les Pays-Bas, il ne semble pas que les libérations intervenues en application des directives de l'O.E.C.E. aient eu une forte incidence sur le mouvement des ventes néerlandaises en Algérie, qui portent essentiellement sur des articles encore soumis au contingentement.

Il n'en est pas de même pour l'Algérie, dont le commerce d'exportation doit, au contraire, aux mesures de libération hollandaises, d'avoir pu développer assez largement ses expéditions à destination des Pays-Bas

C. — EVOLUTION DES EXPORTATIONS AUX PAYS-BAS DE PRODUITS ALGÉRIENS.

PRINCIPALES EXPORTATIONS DE L'ALGERIE A DESTINATION DES PAYS-BAS

(Années 1949 et 1950)

P R O D U I T S	1 9 4 9		1 9 5 0		Pourcentage en valeur par rapport au total 1950
	Quantités (tonnes)	Valeur (milliers de florins)	Quantités (tonnes)	Valeur (milliers de florins)	
Total	208.493	9.557	306.499	22.106	100 %
Orge	5.856	1.295	25.401	5.713	26 %
Légumes secs	—	—	19.596	5.604	25 %
Minerais de fer	122.645	3.660	176.973	4.988	22,6 %
Phosphates	72.231	2.825	76.836	3.042	13,8 %
Caroubes	—	—	3.737	572	2,6 %
Papier	—	—	388	424	1,9 %
Tabac	121	306	132	272	1,2 %
Minerais de zinc	—	—	1.501	217	0,9 %
Filés de laine	—	—	21	185	0,8 %
Vin (1.000 litres)	166	134	205	170	0,7 %
Huiles essentielles	1	28	1	141	—
Eaux de vie (1.000 litres)	486	388	105	93	—
Huile d'olive	—	—	57	81	—
Oranges	—	—	144	80	—
Tapis (m ²)	1.795	82	1.456	59	—
Ebauchons de bruyère	30	50	29	53	—
Citrons	—	—	34	11	—
Liège aggloméré	271	148	17	11	—

La progression des ventes de l'Algérie aux Pays-Bas a déjà été signalée plus haut ; les exportations algériennes sont passées, respectivement, en valeur, de 9,5 millions de florins, en 1949, à 22 millions de florins, en 1950, et, en tonnage, de 208.000 t. à 306.000. Les résultats remarquables enregistrés au cours de l'année écoulée sont dus :

— d'une part, à l'accroissement des fournitures de minerais et de céréales secondaires traditionnellement exportées aux Pays-Bas ;

— d'autre part, à des livraisons (massives en ce qui concerne les légumes secs) de produits nouveaux à la suite des libérations accordées par les Pays-Bas en octobre 1949 et janvier 1950.

1° Exportations traditionnelles.

Les fournitures d'orge ont quadruplé, par rapport à 1949, et celles de minerais de fer ont augmenté de 40 % ; quant aux phosphates, les livraisons sont très légèrement supérieures à celles de l'année précédente.

En dépit de ce développement des exportations

traditionnelles, celles-ci ne représentent plus, en 1950, que 62 % du montant total des ventes, contre 81 % en 1949. L'amélioration de la position de l'Algérie sur le marché néerlandais s'explique donc, en grande partie, par la création de courants commerciaux nouveaux.

2° Courants commerciaux nouveaux.

On relèvera, en premier lieu, les exportations de légumes secs qui, dès cette première année, ont dépassé 19.000 t., pour une valeur de 5,6 millions de florins, soit environ 25 % du montant total des exportations algériennes aux Pays-Bas pour l'année 1950. Il s'agit essentiellement de fèves et fèvesolles (11.334 t. pour 3,2 millions de florins), destinées à l'alimentation du bétail. Le commerce d'exportation algérien a donc largement profité de l'ouverture du marché néerlandais à ces produits.

Si les légumes secs, céréales secondaires et minerais interviennent, pour une très grande part, dans l'ensemble des exportations (87,4 % du total), on n'en doit pas moins souligner l'introduction sur le marché néerlandais, en 1950, d'un certain nombre d'articles

qui pourraient, dans les années à venir, faire l'objet d'un trafic plus important. On citera notamment à cet égard, les caroubes, le minerai de zinc, l'huile d'olive, les fils de laine, les huiles essentielles et le papier.

En conclusion de ce rapide examen des principales exportations algériennes aux Pays-Bas en 1950, on doit à la vérité de faire remarquer qu'en dehors des grands produits traditionnels d'exportation, nombre d'articles, qui figurent cependant en bonne place dans l'ensemble de la production algérienne, n'ont pas participé au mouvement général d'expansion des échanges avec les Pays-Bas.

Tel est le cas pour le vin, les eaux de vie, le liège, les dattes, les agrumes.

**

BALANCE COMMERCIALE TUNISIE — PAYS-BAS

(En milliers de tonnes et de florins)

	1938		1948		1949		1950		% (1)
	Tonnage	Valeur	Tonnage	Valeur	Tonnage	Valeur	Tonnage	Valeur	
Exportations sur les Pays-Bas ..	177	2.059	220	7.961	192	9.229	142	11.939	+ 29
Importations des Pays-Bas	10	1.213	3	3.776	1	2.403	3	5.718	+ 137
Solde crédit de la Tunisie		846		4.185		6.826		6.221	

(1) Pourcentage d'augmentation en valeur, en 1950, par rapport à 1949.

On se bornera à souligner ici les grandes lignes de l'évolution des échanges, et notamment :

— La progression constante de la valeur des exportations tunisiennes à destination des Pays-Bas, depuis trois ans, alors que les tonnages expédiés se révèlent, au contraire, en baisse régulière pendant la même période ; cette évolution s'explique, en partie, par la dépréciation du florin (dévaluation de septembre 1949), mais également par une modification dans la répartition des ventes de la Tunisie qui portent sur des produits d'une plus grande valeur unitaire.

— L'instabilité des ventes hollandaises, qui après avoir accusé un déclin très net, en 1949 par rapport à l'année précédente, ont repris un nouvel essor en 1950, sans atteindre cependant, en tonnage, les chiffres de 1948.

— L'aspect positif de la balance commerciale, qui laisse à la Tunisie un solde constamment créditeur dont le montant, légèrement inférieur en 1950 à celui de 1949, est cependant, en valeur relative, deux fois plus élevé qu'avant guerre.

III. — LE COMMERCE
ENTRE LA TUNISIE ET LES PAYS-BAS

A. — EVOLUTION DE LA BALANCE COMMERCIALE.

En 1948 et 1949, le volume total des échanges entre la Tunisie et les Pays-Bas s'établissait aux environs de 12 millions de florins, soit à un niveau sensiblement équivalent à celui d'avant-guerre.

L'année 1950 a été marquée par un développement très notable des importations tunisiennes de produits néerlandais, accompagné d'une progression, sensible certes, mais moins importante, des ventes de la Tunisie aux Pays-Bas. Telle est la première conclusion qui ressort de l'examen des résultats des échanges commerciaux de ces dernières années repris dans le tableau ci-dessous.

B. — EVOLUTION DES ACHATS TUNISIENS DE PRODUITS HOLLANDAIS.

Les importations en provenance des Pays-Bas ont plus que doublé, en tonnage et en valeur, en 1950 par rapport à 1949.

En fait, ce résultat est dû presque uniquement au développement des ventes de produits laitiers qui représentent, à elles seules, près de 70 % du total des expéditions, alors que les fournitures de textiles et matériels électriques sont plutôt en baisse par rapport à l'année précédente.

Les importations en Tunisie de produits néerlandais (3.291 t. pour 5,7 millions de florins) se sont réparties, en 1950, de la façon suivante :

— lait condensé	= 32 %
— beurre	= 26 %
— fromage	= 10 %
— machines diverses	= 5 %
— cotonnades	= 4 %
— farines préparées	= 3 %
— chaudières	= 3 %

PRINCIPALES EXPORTATIONS DE LA TUNISIE A DESTINATION DES PAYS-BAS

(Années 1949 et 1950)

P R O D U I T S	1 9 4 9		1 9 5 0		Pourcentage en valeur par rapport au total 1950
	Quantités (tonnes)	Valeur (milliers de florins)	Quantités (tonnes)	Valeur (milliers de florins)	
Total	192.722	9.229	142.207	11.939	100 %
Phosphates	100.068	3.943	79.090	3.111	26 %
Orge	14.217	2.752	11.358	3.050	25,5 %
Légumes secs	—	—	9.732	2.803	23,3 %
Minerais de fer	75.422	2.107	35.852	996	8,3 %
Plomb doux	—	—	914	891	7,4 %
Avoine	—	—	3.508	740	6,1 %
Huile d'olive	—	—	60	80	0,6 %
Eponges	5	140	1	49	
Sel	2.861	90	1.343	42	
Dattes	—	—	48	37	
Farines de poissons	—	—	59	26	
Caroubes	—	—	147	24	

C. — EVOLUTION DES EXPORTATIONS AUX PAYS-BAS DE PRODUITS TUNISIENS.

En 1949, les phosphates, les orges et le minerai de fer représentaient, à eux seuls, 95 % du montant des exportations de la Tunisie sur la Hollande. Ces produits occupent encore, en 1950, une place importante dans l'ensemble des expéditions, mais le tonnage livré s'inscrit en baisse par rapport à l'année précédente. La régression est très accentuée pour le minerai de fer (35.852 t. en 1950 contre 75.422 t. en 1949) ; elle est sensible pour le phosphate (79.000 t., en 1950, contre 100.000 t., en 1949), et pour l'orge (11.000 t. contre 14.000 t.). De ce fait, ces trois postes ne représentent plus que 59,8 % des expéditions totales.

Fort heureusement les livraisons importantes de

légumes secs (près de 10.000 t.) et des fournitures d'avoine et de plomb doux ont permis de compenser, et au delà, la baisse enregistrée pour les rubriques principales.

Il convient de souligner en outre, l'amorce, en 1950, de courants d'affaires portant sur les huiles d'olive, les dattes, les farines de poissons et les caroubes, tous produits dont la vente aux Pays-Bas est susceptible d'un grand développement.

Cet élargissement de la gamme des exportations tunisiennes à destination de la Hollande, qui constitue la caractéristique principale de l'évolution récente du commerce de la Tunisie augure favorablement du développement futur des exportations tunisiennes à destination des Pays-Bas.

TOURISTES CONTROLES A LA SORTIE DU MAROC

NATIONALITE	1948	1949	1950	1 9 5 0			1 9 5 1		
	moyenne trimestrielle			1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.
Français	2.817	4.986	3.480	2.574	4.774	4.183	3.919	4.977	7.769
Espagnols	132	147	432	285	475	580	301	218	324
Italiens	27	84	132	51	205	156	201	173	184
Portugais	33	48	81	34	129	107	53	122	123
Britanniques	105	174	219	165	281	228	378	241	293
Suisses	93	300	373	235	387	195	357	363	177
Américains	60	156	282	302	349	221	424	306	315
Belges-Hollandais	90	231	246	196	328	306	418	386	258
Scandinaves	72	81	111	123	209	59	95	83	57
Autres	51	102	63	85	63	60	127	259	161
Total	3.480	6.309	5.319	4.050	7.200	6.095	6.273	7.128	9.661

LE TOURISME AU MAROC PENDANT LA PERIODE D'ETE (1)

Depuis plusieurs années l'office marocain du tourisme cherchait à « étaler » la saison touristique. Trop souvent en effet l'on affirmait que le tourisme n'était possible au Maroc que neuf mois par an. Juillet, août

et septembre semblant trop chauds pour que l'on puisse honnêtement inviter les étrangers à venir les passer en ce pays.

Cependant, rares sont les touristes qui peuvent choisir librement la date de leurs vacances, et c'est précisément durant ces trois mois d'été que l'on dispose

(1) Source : Office marocain du tourisme.

le plus souvent des quelques semaines nécessaires à un voyage au Maroc.

Effectivement, le clément été 1951 aura connu un afflux inhabituel de visiteurs qui, non contents de faire connaissance avec les villes de la côte au climat toujours frais, sont allés visiter Fès, Marrakech et même le grand sud. Après avoir reçu au mois d'août le chiffre record de 4.685 touristes, le Maroc a vu affluer, en septembre, les visiteurs isolés ou en groupe. On signalera particulièrement, parmi ces derniers, des membres de la fédération nationale de l'enseignement, des amitiés internationales et de la toujours très active ligue maritime et coloniale.

En septembre aussi se situe le congrès international des architectes. Ces techniciens, venus de douze pays différents, seront désormais nos meilleurs ambassadeurs auprès de leurs compatriotes.

Cependant, le Maroc qui rentre dans le concert des organismes internationaux du tourisme, affirme

partout sa présence. Conjointement avec l'O.C.E., l'office marocain du tourisme a participé à la foire de Lausanne, où il a présenté : dioramas, photographies, affiches et films à plus de 150.000 visiteurs, touristes de demain.

D'autre part la direction de l'office pousse activement l'agrandissement et la construction des gîtes d'étapes de Zagora et d'Erfoud, afin de faciliter au maximum le circuit du sud, de Marrakech à Meknès par Ouarzazate et Ksar-es-Souk. En liaison avec le ministère de la reconstruction et de l'urbanisme d'une part, avec l'union fédérale des hôteliers du Maroc d'autre part, elle obtient des transferts de dommage de guerre qui, dans un an, auront donné naissance à deux grands hôtels à Fès et à Midelt.

Pendant la période des vacances, et en particulier au mois de septembre, elle a préparé les saisons d'automne et d'hiver qui s'annoncent comme exceptionnellement brillantes.

D. — Les prix

1° PRIX MOYENS DE GROS A CASABLANCA

Relevés effectués par le service du commerce à Casablanca et le service central des statistiques

P R O D U I T S	Unité	1939	1 9 5 0		1 9 5 1		Indice 3 ^e trim. 1951
		Prix unitaire moyen	2 ^e trim.	3 ^e trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	
			P r i x m o y e n				
		f r a n c s					100 en 1939
<i>Céréales et produits céréaliers :</i>							
Blé dur, prix à la production ...	quintal	138	2.650	2.658	2.700	3.200	2.319
Blé tendre, prix de base à la prod.	»	144	2.300	2.300	2.300	3.240	2.250
Orge Chaouia	»	81	1.425	1.558	2.917	1.942	2.398
Mais Chaouia	»	98	1.700	1.983	2.750	2.342	2.390
Avoine Chaouia	»	88	1.560	1.783	2.292	2.592	2.945
Semoule type « Pastier » (nu minoterie)	»	»	4.190	4.341	4.325	5.040	»
Farine boulangerie (nu minoterie)	»	»	3.500	3.500	3.500	4.800	»
<i>Viandes :</i>							
Bœuf vivant	»	398	9.000	9.000	10.333	11.667	2.931
Mouton vivant	»	367	10.167	11.333	10.500	12.250	3.338
Porc vivant	»	659	10.500	10.917	18.750	18.667	2.841
Veau de lait vivant	»	»	18.000	17.167	20.667	21.000	»
<i>Autres produits alimentaires :</i>							
Fèves tout venant	»	113	2.005	2.183	2.725	2.708	2.396
Pois chiches tout venant	»	160	2.350	2.542	3.200	3.033	1.896
Lentilles tout venant	»	128	3.500	3.500	4.233	4.350	3.398
Huile d'olive du pays, non raffinée	»	770	17.833	18.750	27.183	26.100	3.390
Huile d'arachide 1 ^{re} qualité (logé)	hl.	»	20.367	20.700	27.000	27.000	»
Beurre d'importation en motte ..	quintal	2.000	56.683	52.695	50.583	47.772	2.389
Margarine d'importation française	»	780	25.000	25.500	30.500	30.500	3.910
Oufs non triés, non mirés	le 100	35	629	647	767	825	2.357
Vins du pays (moy. blanc, rosé, rouge)	hl.	202	4.222	4.222	4.239	4.239	2.099
Sel Lac Zima, moyen, rendu Casa	tonne	295	3.800	3.800	4.284	4.284	1.452
Sucre (moyenne, pain nu de 2 kg. et sucre séché)	quintal	366	10.682	10.084	10.663	12.150	3.320
Café vert, colonies françaises	»	»	30.000	32.320	44.117	42.916	»
Thé vert Chun-Mee, Chine, 1 ^{re} qual.	»	2.650	58.760	88.750	95.850	98.750	3.726
Tourteaux d'arachide en poudre, deshuilés (nu)	»	104	1.781	2.247	2.703	2.839	2.730
Fenugrec	»	120	3.275	3.017	2.958	2.450	2.042
Cumin	»	675	14.867	19.333	14.267	18.733	2.775
Amandes douces	»	1.685	22.500	21.167	25.833	27.750	1.647

Nota. — Les prix indiqués sont les moyennes des prix pratiqués au 5 de chaque mois.